



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



## COMMUNIQUE DE PRESSE 23 JUIN 2022

### Une nouvelle formation en ligne pour aider les entreprises à agir en faveur de la nature

En association avec le Mouvement des entreprises de France et avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité (OFB), la LPO lance le « MOOC Entreprises et Biodiversité : passer à l'action », une plateforme d'apprentissage en ligne gratuite et accessible à tous, afin d'encourager les entreprises à agir concrètement pour sauvegarder la biodiversité.

Fruit d'un partenariat inédit entre une des plus importantes associations françaises de protection de la nature, un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité et la première organisation représentative des entreprises, le MOOC Entreprises et Biodiversité propose une formation d'environ 9 heures visant à inciter les participants à mettre en place des actions collectives et coordonnées pour favoriser la prise en compte des enjeux environnementaux au sein de leur entreprise.

<http://www.mooc-entreprises-biodiversite.fr>

Le MOOC Entreprises et Biodiversité peut être suivi à son propre rythme sur simple inscription par tous les professionnels qui le souhaitent, du dirigeant d'entreprise aux salariés volontaires en passant par les responsables RSE, qui recevront une attestation de suivi à l'issue de la formation. Au-delà de la sensibilisation aux enjeux de biodiversité, l'objectif principal reste la mise en œuvre de mesures concrètes et efficaces à l'échelle des entreprises, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité.

#### Une formation tournée vers l'action

Le parcours pédagogique, qui propose différents types d'outils (vidéo, fiches pratiques, exercices, quiz, etc.) est articulé autour de 3 axes :

- **Comprendre** les risques et l'urgence d'agir face à l'érosion du vivant.
- **Imaginer** des solutions et mobiliser ses équipes.
- **Agir** à l'échelle de son site d'activités ou dans son fonctionnement quotidien.

Le panel d'intervenants est composé d'experts scientifiques et d'entreprises pionnières (Eiffage, Groupe Rocher, Pocheco, Biobleud, Geochanvre, Cemex, Topager, etc.) qui présentent des initiatives concrètes et reproductibles.

En 2019, la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a dressé le constat d'une érosion sans précédent de la biodiversité mondiale sous la pression des activités humaines (destruction des habitats, surexploitation des ressources, changement climatique, pollutions, introduction d'espèces exotiques envahissantes). Un projet d'évaluation méthodologique des conséquences de l'activité des entreprises sur la biodiversité et de la dépendance des entreprises à l'égard des contributions apportées par la nature sera présenté lors de la prochaine session plénière de l'IPBES à Bonn (Allemagne), du 3 au 9 juillet 2022.

Pour Allain Bougrain Dubourg, Président de la LPO : « *Nombre d'entreprises sont souvent hâtivement pointées du doigt comme responsables de la dégradation de notre environnement. Plutôt que jeter la pierre, nous préférons tendre la main car elles ont un rôle majeur à jouer dans la transformation écologique de notre société, et certaines d'entre elles se sont déjà engagées avec détermination. Conjugué au changement climatique, l'effondrement de la biodiversité exige une mobilisation générale pour la sauvegarde du vivant. Notre MOOC contribuera à éclairer la démarche.* »

Pour Pierre Dubreuil, Directeur général de l'OFB : « *La crise de la biodiversité a des impacts majeurs pour nos modes de vie mais elle reste encore trop souvent sous les radars des préoccupations. Les entreprises sont pourtant des maillons clés pour la mise en œuvre des changements en profondeur nécessaires : chacun peut et doit agir selon ses responsabilités, ses compétences, ses marges de manœuvres pour contribuer à la préservation du vivant. La formation d'un grand nombre d'acteurs est un levier puissant pour accompagner ceux qui souhaitent se mobiliser* ».

#### **Contacts Presse :**

---

LPO : Carine CARBON, [carine.carbon@lpo.fr](mailto:carine.carbon@lpo.fr), 06.34.12.50.69

OFB : Florence BARRETO, [presse@ofb.gouv.fr](mailto:presse@ofb.gouv.fr), 06.98 61 74 85

Mouvement des entreprises de France : Jean-François BARON, [jbaron@medef.fr](mailto:jbaron@medef.fr), 06.30.23.61.04